

5 février 2021

## **Ethiopie : les Fuga**

### **Avertissement**

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

## Table des matières

1. Polysémie de l'ethnonyme.....	3
2. Spécificités des <i>Fuga</i> .....	3
2.1. Activités périphériques .....	3
2.2. Endogamie.....	4
2.3. Langue.....	4
2.4. Itinérance .....	4
3. Discriminations .....	4
Bibliographie.....	6

**Résumé :** Les Fuga constituent une communauté trans ethnique marginalisée par les populations dans lesquelles ils s'insèrent. Assimilés à la caste des artisans, ils sont discriminés du fait qu'ils auraient des pouvoirs magiques et qu'ils seraient impurs.

**Abstract :** The Fuga are a trans ethnic community marginalized by the populations into which they fit. Assimilated to the caste of craftsmen, they are discriminated against because they have magical powers and are unclean.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

## 1. Polysémie de l'ethnonyme

Au même titre que les *Wäyto* chez les Konso ou les *Manjo* au Käffa, les *Fuga* constituent une caste au sein de la population Gurage, qui se caractérise notamment par la pratique d'un certain nombre d'activités liées à l'artisanat. En principe, le terme *fuga* désigne la caste artisanale chez les Gurage mais, tout comme avec le terme *wäyto*, une certaine polysémie s'est installée qui conduit également à l'utilisation de cet ethnonyme pour d'autres castes artisanes appartenant à d'autres communautés, Kembatta et Hadiya tout particulièrement<sup>1</sup>. Plus précisément, comme l'explique Gérard Prunier, historien et chercheur spécialiste des questions contemporaines de la Corne de l'Afrique, le terme désigne des artisans menuisiers chez les Gurage tandis qu'il « sert à identifier les potiers dans les sociétés voisines Yem et Kambata<sup>2</sup> ».

Dans leur article, Philippa Bevan, chercheur spécialiste de l'Éthiopie rurale, Alula Pankhurst, chercheur et auteur de nombreux ouvrages sur le Sud de l'Éthiopie, et Tom Lavers, chercheur en économie à l'Université de Manchester, désignent par le mot *fuga*, la caste des potiers chez les Arsi<sup>3</sup>. L'ethnologue allemand Helmut Straube, spécialiste du Sud de l'Éthiopie, explique que chez les Yem, appelés également Janjero, *fuga* désigne les potiers et les tanneurs<sup>4</sup>.

William Shack, ethnologue et auteur de nombreux ouvrages sur la structure des sociétés éthiopiennes du Sud, explique pour sa part qu'il s'agit d'un terme générique servant aux Gurage pour désigner, de manière péjorative, certains groupes d'artisans. Pour lui le terme *fuga* comprend les forgerons (*Nafarä*), les tanneurs (*Gezha*) et les *Fuga* à proprement parler qui seraient des artisans du bois<sup>5</sup>.

Ulrich Braükamper, historien médiéviste, spécialiste des royaumes musulmans de l'Est et du Sud éthiopien, estime que chez les Kambata le terme *fuga* désigne les potiers tandis que les tanneurs et autres travailleurs du cuir sont désignés par les termes amhariques *Awada* et *Faki*. Les forgerons, pour leur part sont appelés Tumanu. Le terme *fuga* peut néanmoins être utilisé pour parler des communautés artisanes liées au travail du cuir ou du bois<sup>6</sup>.

Ainsi les *Fuga* ne sont à proprement parler ni Gurage ni Kamabta ou Yem. Ils transcendent les ethnies et trouvent une partie de leur identité dans l'artisanat, d'où la nécessité de traiter le phénomène non seulement du point de vue Gurage mais aussi de celui des autres peuples qui se trouvent posséder une communauté dite *fuga*. Le terme désigne à la fois les artisans et une population vivant à la marge d'un certain nombre de peuples dans le Sud éthiopien.

## 2. Spécificités des Fuga

### 2.1. Activités périphériques

Si les *Fuga* sont plutôt des artisans du bois (de l'abattage d'arbres à la construction des maisons en passant par la coupe) chez les Gurage<sup>7</sup>, et des potiers et des artisans du cuir chez les Yem et les Kambata<sup>8</sup>, Ulrich Braukämper souligne également leur activité périphérique en tant que musiciens ainsi que dans l'organisation des mariages et des enterrements. Ils sont des « experts » en matière de rituels. Un aspect magique leur est souvent greffé qui peut en partie expliquer la méfiance qu'ils suscitent<sup>9</sup>.

N'ayant pas le droit de détenir des terres dans la plupart des tissus sociaux dans lesquels ils s'insèrent, les *Fuga* ne sont traditionnellement pas des agriculteurs. Ils sont en revanche connus pour être des

<sup>1</sup> Peter Bachman foundation, 05/02/2016, [url](#)

<sup>2</sup> PRUNIER, 2007, [url](#)

<sup>3</sup> BEVAN, PANKHURST et LAVERS, 02/2006, [url](#)

<sup>4</sup> STRAUBE, 1963

<sup>5</sup> SHACK, *op.cit* [url](#)

<sup>6</sup> BRAUKÄMPER, 1983

<sup>7</sup> SHACK, *op.cit*, [url](#)

<sup>8</sup> BRAUKÄMPER, *op.cit*.

<sup>9</sup> *Ibid.*

chasseurs. Ils sont notamment très souvent considérés comme impurs du fait qu'ils mangent de la viande de porc-épic et d'hippopotame<sup>10</sup>.

## 2.2. Endogamie

Joseph Berland, chercheur et auteur de plusieurs ouvrages relatifs à l'Ethiopie du Sud, et Aparna Rao, chercheuse en économie, ont publié en 2004 un ouvrage qui traite, notamment, des *Fuga*. Les auteurs expliquent que le mépris et la méfiance dont les *Fuga* font l'objet les ont confinés à une stricte endogamie<sup>11</sup>.

## 2.3. Langue

Ayant souvent été obligées de se déplacer, les communautés *fuga* possèdent une langue particulière. Braukämper affirme néanmoins que les parler *fuga* contiennent énormément de mots tirés des langues des peuples dans lesquelles ces communautés s'insèrent ou se sont insérées. Ce phénomène témoigne, pour lui, de l'extrême mobilité des *Fuga*<sup>12</sup>.

L'encyclopédie *Britannica* souligne pour sa part que les *Fuga* partagent aussi une langue rituelle avec les femmes Gurage, que les hommes n'ont pas le droit d'apprendre car elle sert à initier les jeunes filles aux mystères des cérémonies féminines<sup>13</sup>.

## 2.4. Itinérance

Les chercheurs insistent sur le caractère itinérant des *Fuga* comme un trait quasi culturel. Ainsi, Ulrich Braukämper explique que les *Fuga* se caractérisent par une absence de possession terrienne, ce qui les force souvent à être dépendants d'un « patron », riche de préférence, pour les héberger<sup>14</sup>. William Shack confirme qu'il arrive qu'ils soient hébergés par un riche propriétaire mais il explique également que, bien souvent, ils s'installent temporairement à la lisière des villages où une petite parcelle leur est concédée<sup>15</sup>.

## 3. Discriminations

Traditionnellement, les *Fuga* ne sont pas des producteurs de nourriture mais bien des artisans. Il est possible que ces communautés aient développé une activité économique monodirectionnelle en raison du mépris et de la méfiance que les populations majoritaires entretiennent à leur rencontre. Certains auteurs ont noté des lois traditionnelles qui discriminent les *Fuga* et ont pu être à l'origine du phénomène de caste qui les caractérise. Ainsi, les *Fuga* des Yem ne sont pas autorisés à posséder des terres ou des troupeaux. Chez les Kambata, les Wäläyta et certaines populations oromo, il existe également des restrictions de ce type. Ces mécaniques sociales les ont nécessairement éloignés de l'activité agro pastorale<sup>16</sup>. Joseph Berland et Aparna Rao confirment l'existence de ces discriminations légales traditionnelles chez les Konso, les Hauda et les Manna. Ils soulignent que les *Fuga* sont souvent autorisés à détenir de petits jardins ainsi que quelques poules ou chèvres mais que l'activité de production alimentaire demeure très marginale chez eux<sup>17</sup>.

Ulrich Braukämper explique que leur présence est vue comme « polluante » et qu'il est interdit d'entrer dans la maison de leur « patron » quand celui-ci les héberge sur ses terres. Une croyance populaire répandue veut qu'ils impactent négativement le rendement agricole lorsqu'ils sont à proximité. Ils ont, par ailleurs, interdiction chez les Kambata et les Gurage, de manger dans les mêmes plats que le reste

---

<sup>10</sup> BERLAND et RAO, 2004, [url](#)

<sup>11</sup> *Ibid.* [url](#)

<sup>12</sup> BRAUKÄMPER, *op.cit.*

<sup>13</sup> Britannica, "Gurage", 03/08/2015, [url](#)

<sup>14</sup> BRAUKÄMPER, *op.cit.*

<sup>15</sup> SHACK, *op.cit.* [url](#)

<sup>16</sup> BRAUKÄMPER, *op.cit.*

<sup>17</sup> BERLAND et RAO, *op.cit.* [url](#)

de la population<sup>18</sup>. Ils sont également réputés avoir la capacité de se changer en hyène (hyenanthropie), de vendre leurs enfants lorsqu'ils sont dans le besoin et d'être « antisociaux<sup>19</sup> ».

L'ONG *Peter Bachmann Foundation*, dont l'action se concentre sur l'aide aux personnes souffrant de pauvreté dans le monde, estime dans la présentation d'un de ses projets en Ethiopie, que les *Fuga* sont « discriminés et désavantagés économiquement et socialement » et ce en raison de l'appartenance tribale<sup>20</sup>. Lorsqu'ils parlent des *Fuga* chez les Arsi, Philippa Bevan, Alula Pankhurst, et Tom Lavers, expliquent que les potiers et les tanneurs sont méprisés par la population. Des traditions affirment que ces professions ont été introduites dans la société arsi depuis l'extérieur. Ils ont dès lors été castés. Ils ne peuvent par exemple pas se marier aux autres Arsi<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> BRAUKÄMPER, *op.cit.*

<sup>19</sup> BERLAND et RAO, *op.cit.*, [url](#)

<sup>20</sup> Peter Bachman foundation, *op.cit.* [url](#)

<sup>21</sup> BEVAN, PANKHURST et LAVERS, 02/2006, [url](#)

## Bibliographie

Sites web consultés en février 2021.

### Ouvrages

PRUNIER, Gérard, *L’Ethiopie contemporaine*, Paris, 2007, <https://books.google.fr/books?id=jxVVGqllsCUC&pg=PA48&lpg=PA48&dq=fuga+ethiopie&source=bl&ots=veMFiEub50&sig=ACfU3U0xVAwXPfzpx0KUofqvukKjm-sOyw&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiC0vT-zlzuAhUIhRoKHTYXDG0Q6AEwA3oEACAcQAg#v=onepage&q=fuga%20ethiopie&f=false>

BEVAN, Philippa, PANKHURST, Alula et LIVERS, Tom, “Turufe Kecheme: Shashemene Wereda – East Shewa Zone – Oromia Region”, in *Ethiopian Villages Studies II*, 02/2006, <https://www.welldev.org.uk/research/methods-toobox/cp-countries/ethiopia/Turufe%20community%20profile.pdf>

BERLAND, Joseph, et RAO, Aparna, *Customary Stangers, New Perspectives on peripatetic Peoples in the Middle East, Africa, and Asia*, Londres, 2004, <https://books.google.fr/books?id=8CAv53wlHfoC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

BRAUKÄMPER, Ulrich, *Die Kambata*, Wiesbaden, 1983

### Articles scientifiques

Britannica, “Gurage”, 03/08/2015, <https://www.britannica.com/topic/Gurage>

SHACK, William, “Notes on Occupational Castes Among the Gurage of South-West Ethiopia”, in *MAN*, vol.64, 1964, <https://www.jstor.org/stable/2797801?seq=1>

STRAUBE, Helmut, “Das dualsystem und die Halaka-Verfassung der Dorse als alte gesellschaftsordnung der Omoto-Völker Sud-Aethiopiens”, in *Paideuma*, 6, 1963

### Organisation non gouvernementale

Peter Bachman foundation, *décembre 2015 : Ethiopie/Fuga : projet de chariot et âne*, 5/02/2016, <https://bachmann-foundation.org/2016/02/05/décembre-2015-ethiopie-fuga-projet-de-chariot-et-ane/>